

Papillomavirus : la prise en charge du vaccin traîne

(...) Le 21 novembre dernier, Pascal Couchepin annonçait pourtant devant les médias une modification de l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) qui rend le remboursement du vaccin obligatoire dès le 1^{er} janvier 2008. Pour autant que celui-ci intervienne dans le cadre d'un programme cantonal.

A Genève, canton qui a mis sur pied un tel dispositif, les praticiens pensaient l'affaire réglée. Mais il n'en est rien. (...)

Même agacement dans le canton de Vaud, où le service du médecin cantonal doit répondre à de nombreuses demandes de patientes et de parents qui ne comprennent pas pourquoi les caisses tergiversent. (...)

Selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le vaccin permet d'éviter 70% des cancers du col de l'utérus. L'utilité scientifique du vaccin est donc réelle mais il souffre d'un handicap sérieux : son prix. D'après la société Sanofi Pasteur MSD, il coûte 236 francs par dose à l'achat, toutes taxes comprises. Toutefois, la firme, qui est la seule, à ce jour, à pouvoir commercialiser le vaccin en Suisse, a consenti un rabais substantiel aux can-

tons. «Nous leur vendons notre produit 160 francs la dose», précise Sarah Nyffeler, manager chez Sanofi Pasteur MSD. Pour une couverture efficace, trois doses doivent être administrées.

Au mois de novembre, Pascal Couchepin avait annoncé un remboursement oscillant entre 500 et 600 francs (tout compris). Aujourd'hui, plus rien n'est sûr. Santésuisse, l'organe faïtier des assureurs et les responsables cantonaux de la santé continuent de négocier. «Nous demandons d'abord aux cantons d'effectuer un achat groupé afin de réduire le coût, explique Nello Castelli, porte-parole de santésuisse. Ensuite, nous allons définir un prix qui permettra un remboursement dans le cadre d'un programme de vaccination cantonal, mais pas dans un cabinet privé.» «Il est pourtant indispensable que les praticiens privés soient associés aux programmes, sinon comment toucher les jeunes filles qui ne sont pas ou plus scolarisées?» s'inquiète Philippe Sudre. (...)

«Mais le coût prévu devra tenir compte du temps d'information avec les patientes, qui est indispensable», prévient Eric Massey. (...)

Cédric Waelti
La Tribune de Genève
du 30 janvier 2008